

# VitalAire

Prestataire de santé à domicile



Partout en France

- Oxygénothérapie
- Apnée du sommeil
- Ventilation assistée

N° Indigo 0 825 007 004  
(0,15€ TTC/mn)



- Perfusion à domicile

N° Indigo 0 825 007 005  
(0,15€ TTC/mn)



- Nutrition artificielle

N° Indigo 0 825 802 333  
(0,15€ TTC/mn)



au service  
de la **Vie**



La division Santé d'Air Liquide, avec ses 6 000 professionnels dans le monde, est notamment présente dans les soins à domicile, les gaz médicaux, l'hygiène médicale, les excipients pharmaceutiques et cosmétiques.

[www.vitalaire.fr](http://www.vitalaire.fr)

# abstract

MARS 2007  
NEUROLOGIE TIRÉ À PART

## Algie vasculaire de la face

### Une nouvelle indication pour l'oxygène

## → L'oxygène, traitement validé des crises d'algie vasculaire de la face (AVF)

L'oxygène médical est indiqué<sup>1</sup> dans le traitement des crises d'AVF à la posologie de sept litres par minute, par masque naso-buccal pendant quinze minutes.

L'AVF est l'une des céphalées les plus douloureuses. Cette affection rare dont la prévalence est mal connue, affecte l'adulte jeune, plus fréquemment l'homme.

Elle est caractérisée par des crises extrêmement douloureuses de la face, pluriquotidiennes (une à huit crises par jour durant 15 à 180 minutes), unilatérales, accompagnées de signes végétatifs et dont la période de survenue permet de distinguer deux formes :

La forme épisodique (90 % des cas) où les crises surviennent par période de sept jours à moins d'un an avec des intervalles sans crise d'au moins quatorze jours, La forme chronique (10 % des cas) où les crises sont quotidiennes pendant un an ou plus, avec des rémissions de moins de quatorze jours.

Les deux seuls traitements de la crise d'AVF d'efficacité prouvée sont le sumatriptan (6 mg en sous-cutanée à raison de deux injections maximum par jour) et l'oxygène médical (7 litres/minute, pendant 15 minutes). Les autres antalgiques (para-

cétamol, AINS ou dérivés morphiniques) et autres médicaments de la migraine ne sont pas indiqués.

L'efficacité de l'oxygène a été établie chez les patients atteints d'AVF. En effet la réponse au traitement est de 56 à 82 % en fonction des études (voir tableau 1). Aucune étude comparative au sumatriptan n'a été réalisée. Les essais rapportés avec le sumatriptan font état de 50 à 75 % de patients soulagés.

En raison de son efficacité et de sa bonne tolérance (aucun effets indésirables rapportés), l'oxygène peut être prescrit en première intention.

Il n'y a pas de recommandation sur l'administration préférentielle de l'oxygène ou du sumatriptan en première intention. La stratégie thérapeutique repose sur les caractéristiques du patient (nombre de crises, pathologies sous-jacentes, etc.) et du traitement (ses modalités d'administration, ses contre-indications et ses effets indésirables).

Le sumatriptan par voie sous-cutanée présente certaines contre-indi-

cations et effets indésirables (pathologie ischémique, association au méthysergide...)<sup>2</sup>.

L'oxygène médical est la seule alternative au sumatriptan, en cas de contre-indication primaire ou secondaire et chez les non-répondeurs. L'oxygène peut être associé en cas de réponse insuffisante au sumatriptan ou au delà de deux crises par jour.

Dr Brigitte Blond



Tableau 1

Études	Méthode	N =	% de répondeurs à l'O <sub>2</sub>
Étude Kudrow 1 <sup>3</sup>	Ouverte	52 patients	75 %
Étude Kudrow 2 <sup>3</sup>	Randomisée, en cross-over versus ergotamine	50 patients	82 % versus 70 % avec l'ergotamine
Étude Fogan <sup>4</sup>	Randomisée, double aveugle, en cross-over versus air	19 patients	56 % versus 7 % avec air
Étude Gallagher <sup>5</sup>	Ouverte ± analgésiques	60 patients	76 % versus 21 % avec analgésiques

### RÉFÉRENCES

1. Avis de la commission de transparence - 30 juin 2004. Oxygène médical-Air Liquide Santé France. www.afssaps-prd.afssaps.fr.

2. Fiche d'information thérapeutique ImijectR (sumatriptan), solution injectable à 6mg/0,5 ml pour voie sous-cutanée en seringue préremplie. JO du 17/01/95.

3. Kudrow L. Response of cluster headache attacks to oxygen inhalation. Headache 1981;21:1-4.

4. Fogan. L. Treatment of cluster headache. A double blind comparison of oxygen versus air inhalation. Arch. Neurol 1985;42:362-3.

5. Gallagher RM, Mueller L, Ciervo CA. Analgesic use in cluster headache. Headache 1996;36:105-7.

## → Crise d'algie vasculaire de la face, l'oxygénothérapie remboursée

Entretien avec Véronique Dragon, Pharmacien régional, VitalAire



Après la publication au JO du 3 Janvier 2007, l'oxygénothérapie est désormais inscrite dans le traitement de la crise d'algie vasculaire de la face (AVF) à la liste des produits et prestations remboursables. Abstract Neurologie fait le point avec Véronique Dragon, pharmacien régional chez VitalAire, filiale d'Air Liquide spécialisée dans les soins médicotéchniques à domicile.

### ● Quelle est la place de l'oxygénothérapie dans le traitement de l'AVF?

L'oxygène (O<sub>2</sub>) est un traitement de première intention, tout comme le sumatriptan qui possède le même niveau de service médical rendu. La commission de transparence précise que, en cas de contre-indication au sumatriptan, l'oxygénothérapie représente la seule alternative de traitement de l'AVF. En effet, à efficacité équivalente, contrairement au sumatriptan, l'O<sub>2</sub> ne présente ni effet secondaire, ni contre-indication, ni interaction médicamenteuse. L'O<sub>2</sub> et le sumatriptan peuvent être associés dans les crises sévères : alors que le nombre d'injections quotidiennes de sumatriptan est limité à 2, l'administration d'O<sub>2</sub> peut être renouvelée. Or, certains patients présentent jusqu'à 8 crises par jour.

### ● Qui prescrit et comment?

Le nouveau texte est clair : la prescription et le renouvellement doivent être réalisés par un neurologue, un ORL ou dans une structure de prise en charge de la douleur chronique rebelle. Cette prescription est limitée à 3 mois, renouvelable 1 fois. Au-delà, pour les patients chroniques, il est possible de refaire, en consultation, une ordonnance dans les mêmes conditions que la prescription initiale. La prise en charge se fait sur la base d'un forfait hebdomadaire et d'un forfait de livraison.

Le patient peut alors suivre son traitement à domicile. Il dispose d'une bouteille d'O<sub>2</sub> gazeux de 3 m<sup>3</sup> (≈ 1mètre de haut) à manodétendeur intégré pour faciliter la manipulation et assu-

rer une meilleure sécurité. Une autre bouteille de plus petit format est destinée aux déplacements. L'administration en ventilation spontanée, par masque nasobuccal à haute concentration, doit débiter dès le début des crises douloureuses. L'O<sub>2</sub> est généralement administré à un débit supérieur à 7 litres/min pendant un quart d'heure. L'effet est quasiment immédiat, les symptômes disparaissent en moins de 10 minutes.

### ● Quel est votre rôle chez VitalAire?

L'O<sub>2</sub> est un médicament et sa dispensation doit se faire en conformité avec la réglementation pharmaceutique. En temps que pharmacien régional Sud-Est chez VitalAire, j'engage ma responsabilité sur

la dispensation de l'oxygène à usage médical. Je m'assure de la formation de nos intervenants, du bon fonctionnement des dispositifs médicaux, de la traçabilité de l'oxygène médical. Je m'occupe également de toutes les questions relatives à la pharmacovigilance et à la matériovigilance. Lorsque nous prenons en charge un patient à son domicile, les informations nécessaires au bon déroulement de son traitement me sont transmises, notamment le respect de la prescription médicale et des règles de sécurité.

Fort d'une expérience de plus de 20 ans dans la prise en charge des patients insuffisants respiratoires sous oxygénothérapie, VitalAire étend aujourd'hui ses services aux patients souffrant d'AVF.

Arrêté du 3 janvier 2007. J.O. du 18 janvier 2007.

CODE / NOMENCLATURE
<b>Traitement de la crise d'algie vasculaire de la face (AVF) par oxygénothérapie</b>
La prise en charge des forfaits 28 et 29, décrits ci-dessous, n'est assurée que dans le traitement de la crise d'algie vasculaire de la face. Pour être pris en charge, ces forfaits doivent avoir été prescrits par un neurologue ou un ORL ou dans une structure de prise en charge de la douleur chronique rebelle. Ces conditions de prescription s'appliquent aussi pour le renouvellement de la prise en charge.
<b>1135392 / Oxygénothérapie, AVF, prestation hebdomadaire.</b>
Forfait hebdomadaire 28. Ce forfait comprend : - la mise en place d'une procédure de livraison évitant les ruptures d'approvisionnement en oxygène gazeux dans un délai maximal de 24 h ; - la gestion du dossier administratif du patient ; - la gestion de la continuité des prestations avec, éventuellement, un autre distributeur, en cas de changement temporaire de résidence du patient. La prescription de ce forfait est limitée à 3 mois renouvelables une fois. Date de fin de prise en charge : 2 janvier 2012.
<b>1165967 / Oxygénothérapie, AVF, forfait de livraison.</b>
Forfait 29. Ce forfait comprend : - la fourniture des consommables : - bouteilles d'oxygène médical gazeux ; Le patient devra disposer d'une bouteille portable (de l'ordre de 0,2 à 0,5 m <sup>3</sup> ) en complément d'une bouteille fixe (de l'ordre de 3 m <sup>3</sup> ) à mano-détendeur intégré à gros débit (5-7 à 10 ou 15 litres) ; - 1 tuyau d'administration (longueur de 3 à 4 mètres) ; - 1 masque nasobuccal haute concentration ; - un second tuyau et un second masque nécessaires pour l'utilisation de la bouteille portable ; - la livraison des consommables et leur mise à disposition au domicile, l'information technique correspondante, la reprise des consommables au domicile. Le bon de livraison des consommables doit être signé par le patient. Date de fin de prise en charge : 2 janvier 2012.

CODE / DÉSIGNATION	TARIF	PLV
1135392 / Oxygénothérapie, AVF, prestation hebdomadaire, forfait hebdomadaire 28	16,00 € TTC	16,00 € TTC
1165967 / Oxygénothérapie, AVF, forfait de livraison, forfait 29	115,00 € TTC	115,00 € TTC